



# CHAPTELAT

MAGAZINE

vosre  
BULLETIN MUNICIPAL



ÉDITION SPÉCIALE Grands Projets

## AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG ET RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE



# EDITO



**Chères Catalacoises  
Chers Catalacois,**

**Comme vous le savez, deux projets d'envergure vont tenir le haut de l'affiche d'ici la fin de l'année et sur l'année 2025 : les réaménagements simultanés de notre école et du centre-bourg.**

Des chantiers pour aujourd'hui et pour demain ont nécessité, de la part de l'équipe municipale et des services, deux ans de préparation. Durant cette période, notre cheval de bataille a été le montage financier. Les travaux du bourg sont soutenus par Limoges Métropole et les travaux de l'école sont accompagnés par l'Europe, l'Etat et le Département.

**Aussi, nous pouvons annoncer sereinement que ces deux projets ne vont pas grever les finances de la commune.**

Nous avons également mené, en parallèle de l'ingénierie des projets, une dynamique de participation et de réflexion auprès des habitants et des acteurs concernés.

En plus des réunions de travail auprès de l'équipe enseignante, **plusieurs réunions de concertation ont été proposées à l'ensemble des parents d'élèves**. 4 réunions se sont déroulées, salle des mariages, en octobre 2023.

Celles-ci ont eu pour objectif de présenter un pré-projet. **La réunion publique organisée concernant le projet de réaménagement des trois rues du centre-bourg, nous a permis de modifier notre copie** en tenant compte de remarques constructives des riverains concernés.



**L'aménagement de la voirie et de l'espace public participent à la redynamisation de notre bourg.** En complément d'une démarche d'embellissement harmonieux de notre commune avec une nouvelle entrée favorisant un meilleur accueil et les flux de passage mieux répartis, les travaux sont menés dans le cadre du maintien de l'attractivité et de son développement futur.

En effet, nous souhaitons **poursuivre l'impulsion économique** engagée par différentes actions en sollicitant les

installations d'artisans ou commerçants de proximité. En réaménageant les trois rues structurantes du bourg, nous voulons **faire retrouver à son bourg sa véritable fonction** : un caractère de centralité visant à améliorer le cadre de vie des habitants, le vivre-ensemble et les rencontres ainsi que les déplacements piétonniers des habitants.

**Notre chantier possède également une grande dimension environnementale** en ayant recours à la plantation de végétaux, une nouvelle gestion des eaux pluviales, un éclairage modernisé ou encore le réemploi de matériaux.

**Dans la même volonté côté école, imaginez-vous que la chaudière fonctionne actuellement au fioul et des salles sont toujours équipées de fenêtres en simple vitrage !**

L'enjeu majeur de la rénovation énergétique de l'école est d'isoler thermiquement des bâtiments énergivores pour en améliorer le confort et donc le bien être des enfants et réduire les charges de fonctionnement de la collectivité.

Nous menons des travaux sur l'ensemble du bâtiment scolaire. Ils se dérouleront sur 12 mois, principalement en période scolaire. Afin d'impacter le moins possible l'enseignement des élèves durant les travaux, **une commission exceptionnelle dite « comité de suivi » a été créée par délibération du conseil municipal**. Cette commission est composée du maire et deux élus, de l'architecte, du directeur des services communaux, de la responsable du périscolaire, de la directrice de l'école et deux enseignants, de la DDEN et de deux parents d'élèves élus.

Économiser l'énergie n'est pas uniquement synonyme de travaux. 10 à 15 % d'économies d'énergie peuvent provenir de la **bonne pratique des usagers**, notamment dans les lieux recevant du public : bureaux, établissements scolaires, et tous autres bâtiments publics. Ainsi, des actions de sensibilisation seront menées par les enseignants auprès des enfants durant les travaux.

Pour conclure, toutes les études nous ont confirmé que l'isolation optimale du bâtiment pouvait s'effectuer uniquement par l'isolation des façades. Notre jolie fresque sera donc recouverte. Nous avons donc décidé **de créer avec la participation des enfants une sérigraphie sur le pignon de l'école**. Par cette sérigraphie, les enfants donneront du caractère à leur école et marqueront de leur empreinte ce nouvel élan pour notre commune.

Mesdames, Messieurs, vous l'avez compris, nous sommes au travail et en synergie afin de permettre à Chaptelat d'avancer vers un avenir toujours aussi **attractif**.

Bien sincèrement



*Julie Lenfant*

Maire de Chaptelat, déléguée à Limoges Métropole



## Interview de LIMOGES MÉTROPOLE

“ Les services de Limoges Métropole ont été amenés à travailler sur la revalorisation de la rue Saint Eloi. La Direction de l'ingénierie de l'espace public pour la partie conception accompagnée de la direction de la voirie dans le cadre de ses missions de maîtrise d'ouvrage et pour le suivi de chantier ont formé l'équipe de projet en charge de cet aménagement.



Cet axe historique ouvrant sur l'église articule les deux principales entrées de bourg aujourd'hui peu lisibles. Le projet ambitionne de redonner à cette rue son caractère patrimonial tout en favorisant l'accessibilité du secteur à l'ensemble des usagers. La création d'espaces plantés, le choix de matériaux clairs, ainsi que la redéfinition des zones de circulation permettront de limiter les effets d'îlot de chaleur, d'infiltrer une partie des eaux pluviales, tout en valorisant le cadre de vie des habitants.



### ETAT DES LIEUX

Un secteur patrimonial aux ambiances routières :

- Emprise routière démesurée
- Voiries déteriorées
- Imperméabilisation totale du secteur

Un secteur anxigène

- Une entrée de bourg marquée par un sens interdit
- Trottoirs non accessibles
- Stationnements sauvages
- Passage de poids lourds malgré la restriction

### ENJEUX DE L'AMÉNAGEMENT

Un secteur patrimonial à valoriser :

- Mise en œuvre d'espaces de plantation
- Utilisation de matériaux qualitatifs, embellissement des passages piétons en pavés
- Chaussée en enrobé porcelaine (recyclée)

Création d'une zone apaisée

- Zone 30
- Reprise du gabarit de voirie afin de limiter le passage des poids lourds
- Mise aux normes des cheminements
- Création d'un double sens cyclable

Désimperméabilisation du secteur par la création d'espaces de stationnements végétalisés



*Un cœur de bourg dominé par des matériaux routiers laissant peu de place à d'autres usages que la circulation de véhicules motorisés*

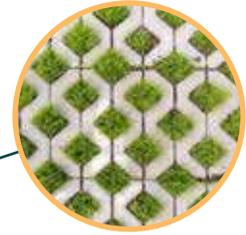


*L'extension des espaces de circulation piétonne permet la désimperméabilisation ainsi que la mise en valeur du cadre de vie pour l'ensemble des usagers*

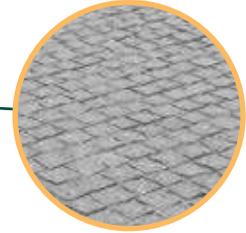


## DES MATÉRIAUX

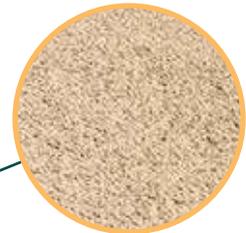
**Stationnement** : dalle béton engazonnée



**Seuil** : pavé granit



**Trottoir** : béton désactivé



## UN NOUVEAU CENTRE BOURG REPENSÉ POUR PLUS D'ATTRACTIVITÉ

1 réfection totale de la rue St Éloi et une partie de la rue de la Fontaine, partielle rue de la pécherie.

1 parcours piétonnier mis en place entre la rue de la pécherie et la rue St Éloi.

1 espace de rencontre proposé à côté du bar-restaurant.

1 modernisation de l'éclairage publique : passage au led.

1 espace créé pour différents types de marchés.



COÛT PRIS EN CHARGE PAR



**Travaux d'Alimentation en Eau Potable** • début 2024 durée 5 semaines • **93 000 €**

**Travaux de voirie** • début 2024 pour une durée de 9 mois • **446 000 €**

**Estimation globale du coût des travaux** • **539 000 €**





## Interview de **L'ATELIER ABSIDE ARCHITECTURE**

“ **L'ATELIER ABSIDE ARCHITECTURE** est ravi d'avoir été sélectionné pour la rénovation énergétique du groupe scolaire et la création d'un réseau de chaleur de Chaptelat

Pour ce faire, l'équipe de maîtrise d'œuvre est complétée par le **BE LARBRE INGENIERIE** qui a en charge les études et le suivi technique en phase chantier et par le **BE MAITRYS** qui a constitué le cahier des charges.

Les échanges avec l'équipe municipale pendant la phase des études ont permis de vous proposer un projet avec des matériaux de qualité, pérennes et pour la plupart biosourcés. Les façades seront composées de bardages bois ou en panneaux composites ou en enduit sur isolants par l'extérieur. Les menuiseries extérieures seront remplacées et des brise-soleil orientables et volets roulants assureront un confort d'été sur les façades exposées. La chaufferie bois sera installée dans les anciens vestiaires. Tout cela dans le but d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment et moins consommer. Une fresque sur panneaux sérigraphiés viendra agrémenter le pignon. ”

### ETUDES ET DIAGNOSTIC PRÉALABLE : **COÛTS, PHASES ET CONSTATS**

3 études ont été réalisées par **SEHV 87** accompagné de leur cabinet d'étude

- Diagnostic énergétique pour définir la performance thermique souhaitée du bâtiment après travaux, **1 875 € HT financé à 80% par le SEHV 87**
- Optimisation thermique dynamique pour connaître l'influence des préconisations du diagnostic énergétique sur le confort du bâtiment et/ou pour voir l'impact de certaines solutions sur les problèmes de surchauffes, **1 875 € HT financé à 80% par le SEHV 87**
- Etude de faisabilité bois pour connaître le coût d'une chaufferie biomasse et voir l'intérêt d'un réseau de chaleur vers la mairie **3 525 € HT financé à 80% par le SEHV 87**



### CALENDRIER TRAVAUX ET ÉCOLE



Durée du chantier  
**12 mois environ**



Début des travaux  
**Juin 2024**

#### Organismes de contrôle :

Mission SPS, DELOMENIE • Étude de sol préau, Alpha BTP • Mission contrôle technique, APAVE • Mission VIEL, APAVE



## PROCÉDURE ET MARCHÉ

*Marché de Maitrise d'œuvre remporté par le cabinet architecture **ABSIDE** de Chaptelat, 2 CAO (9/11/2021 et 16/12/2021) + avenant suite à l'APD, 84 924 € HT.*

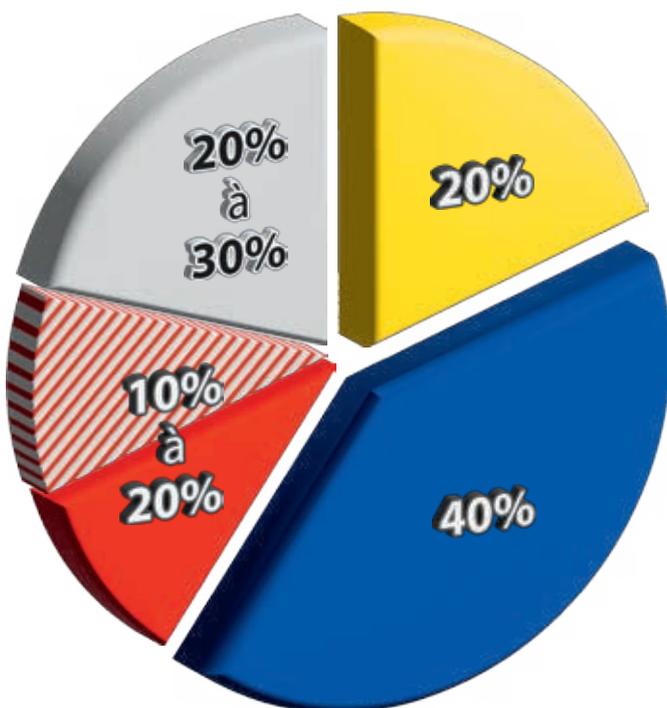
*L'offre **ABSIDE** était la plus complémentaire au projet de part la présence de 3 corps de métiers différents permettant de prendre en compte l'ensemble des enjeux relatifs au projet (rénovation énergétique, rénovation architecturale...).*

- **EURL ABSIDE** pour les prestations suivantes : ARCHITECTURE
- **MAITRYS SARL** pour les prestations suivantes : ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION
- **LARBRE INGENIERIE SARL** pour les prestations suivantes : BET FLUIDES - THERMIQUE - ELECTRICITE

## BUDGET PRÉVISIONNEL EN HT



## SUBVENTIONS : 70 À 80%



20% : Fonds département



40% : Fonds État (DETR, DSIL, fonds vert, etc)



**LE FONDS VERT**  
pour l'accélération  
de la transition  
écologique dans  
les territoires



10% à 20% : Fonds Europe ADEME



20% à 30% : Chaptelat



*Emprunt avec sécurité avance des subventions de 400 000 € sur 35 ans auprès de la **Caisse des dépôts et consignations** indexé sur le Livret A. Les mensualités seront remboursées au regard des économies d'énergie réalisées par la réhabilitation de l'école.*

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : RÉCAP DES TRAVAUX

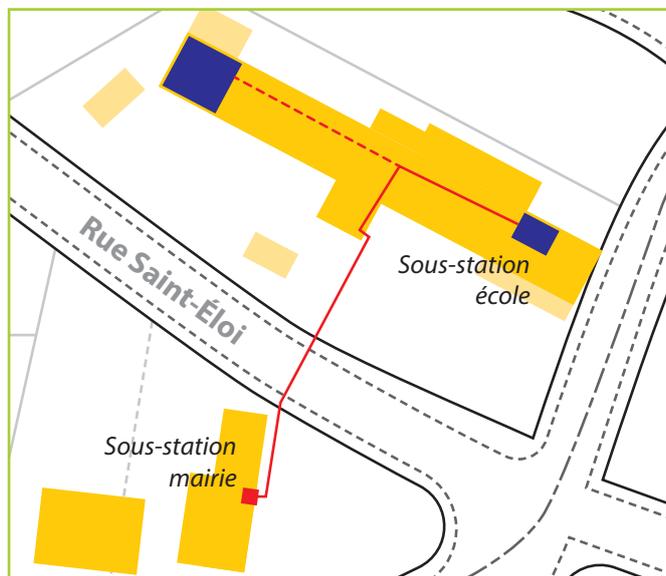
- Isolation en extérieur avec isolants bio sourcés type Laine de bois + Bardage bois + stratifié
- Mise en place d'une chaufferie Bois granulés et création d'un réseau de chaleur Mairie + école + appoint d'un apport gaz de secours si besoin,
- Radiateurs à eau chaude avec robinets thermostatiques
- Installation de ventilation double flux avec filtre dans les classes
- Remplacement des luminaires par des LEDS
- Changement des menuiseries extérieures
- Pose d'occultants (stores extérieurs et intérieurs)
- Abaissement des faux plafonds
- Isolation toiture en isolants bio sourcés (ouate de cellulose)
- Nettoyage de la toiture
- Elargissement escalier de secours
- Création d'un plus grand préau

Sources : diagnostic énergétique (programme 3), STD, étude de faisabilité bois

## RÉSEAU DE CHALEUR **ECOLE + MAIRIE**

Diminution des coûts globaux sur la partie chauffage (bois + gaz) hors électricité.

L'utilisation de plaquettes forestières n'est pas possible en substitution des granulés. La Mairie a contractualisé un marché groupé d'achat avec le **SEHV 87**.

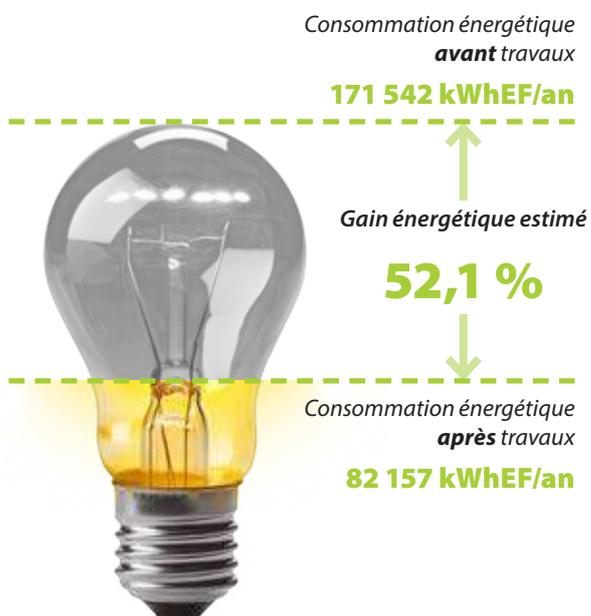


Sources : étude de faisabilité bois avec prises en compte des modifications en phase étude du projet

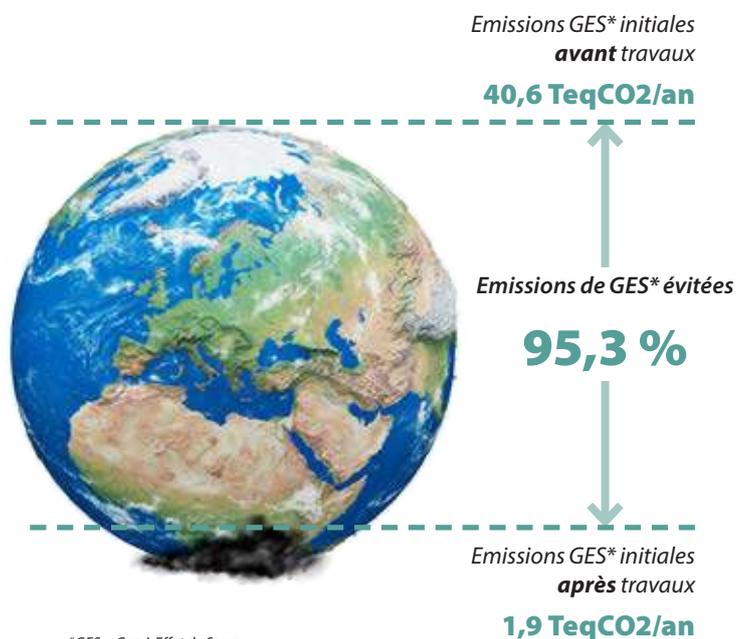
## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : PROGRAMME DE TRAVAUX ET OBJECTIFS

- **Diminution des consommations** d'environ **50%** ;
- Gain d'une étiquette énergétique sur **DPE : C => A** ;
- **Diminution des émissions polluantes** d'environ **90%**.

L'étiquette énergétique, selon les consommations conventionnelles en énergie primaire par m<sup>2</sup> de SHON, **passerait de la classe C** (suivant l'étude énergétique réalisée par le SEHV) **à la classe A**.



Sources : diagnostic énergétique (programme 3), STD, étude de faisabilité bois



\*GES = Gaz à Effet de Serre



## Chap'Evasion

Canicross, marche, VTT, course avec restauration et animation musicale

📅 samedi 22 juin

☎ 06 72 05 01 71

📍 Église

## Spectacle Urbaka

📅 vendredi 28 juin

📍 esplanade de l'Église

## Marchés des producteurs de Pays

Avec animation musicale

📅 tous les vendredis : 28 juin,

12 et 26 juillet, 9 août

🕒 à partir de 18h00

📍 esplanade de l'Église

## Élections législatives anticipées

📅 les dimanches 30 juin et le 7 juillet

🕒 de 8h00 à 18h00

📍 Halle aux sports

## Les JO de Chaptelat

Fête de l'école organisée par l'APE

📅 vendredi 5 juillet

🕒 spectacle des enfants à 18h30

## Pique-nique géant avec Cinéma en plein-air

Fanfare de Chaptelat, proposé par le comité des fêtes

📅 samedi 6 juillet

🕒 à partir de 19h00

📍 Maison des associations

## Loto comité des Marchés de producteurs

📅 samedi 24 août

📍 Halle aux sports

## Loto pétanque

📅 dimanche 25 août

📍 Halle aux sports

## Seconde édition canine nationale

Avec l'association canine territoriale 87

📅 dimanche 25 août

📍 secteur Église

## Eco-rally

Organisé par le Comité des fêtes

📅 dimanche 15 septembre

📍 Halle aux sports

## Vide grenier

Par l'association « foires, fêtes et marchés »

📅 dimanche 15 septembre

📍 secteur Église

# FESTIVAL URBAKA



# Spectacle

Vendredi 28 juin à 22h

Esplanade de l'église

Chaptelat

**GRATUIT**

“ Ce spectacle de feu, créé autour de la symbolique de l'arbre, de la graine jusqu'à l'envol, vous invite à célébrer la beauté de la Vie, en vous reliant à notre origine commune, à l'autre, à l'ensemble et au tout.

**Marché des producteurs à partir de 18h**  
**Restauration sur place**



Pour plus d'informations:

Mairie de Chaptelat

05-55-39-94-52



## Contacts utiles

### Mairie

05 55 39 94 52

54 rue Saint-Éloi, 87270 Chaptelat

chaptelat.limousin@wanadoo.fr

www.mairie-chaptelat.fr

📍 Vivre à Chaptelat

### Heures d'ouvertures

Lundi 10<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> 14<sup>h</sup> - 17<sup>h</sup>30

Mardi 14<sup>h</sup> - 17<sup>h</sup>30

Mercredi 10<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> 14<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>

Jeudi 14<sup>h</sup> - 17<sup>h</sup>30

Vendredi 10<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> 14<sup>h</sup> - 16<sup>h</sup>

Samedi 10<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup>

### Agence postale communale

05 55 39 01 58

54 rue Saint-Éloi, 87270 Chaptelat

### Heures d'ouvertures

Mardi 08<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup>

Mercredi 10<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup> 14<sup>h</sup>30 - 18<sup>h</sup>

Jeudi 08<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup>

Vendredi 14<sup>h</sup>30 - 18<sup>h</sup>

Samedi 09<sup>h</sup> - 12<sup>h</sup>

### Limoges Métropole

Standard : 05 55 45 79 00

### Service de l'eau

05 55 45 62 36

En cas d'urgence 05 55 04 46 00